



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail
et de l'emploi**

Chefs d'entreprise : le parrainage, pensez-y !

Vous souhaitez contribuer à la préparation des jeunes aux exigences du monde professionnel, aux spécificités de votre secteur professionnel ?
Faites connaître vos métiers et suscitez des vocations !

PARRAINAGE, comment vous engager ?

Vous souhaitez impliquer votre entreprise dans le parrainage pour l'emploi et plus largement dans d'autres actions favorisant l'accès des jeunes à l'emploi : trouvez et contactez la structure d'accompagnement de jeunes la plus proche de votre entreprise sur cette page : travail-emploi.gouv.fr/emploi/mesures-jeunes/parrainage-emploi



Parrainer un jeune, comment ça marche ?

- Dans l'annuaire des structures proposant le parrainage (missions locales, associations d'acteurs économiques, etc.), vous saisissez le code postal de votre commune pour trouver les coordonnées des structures les plus proches de votre entreprise.
- Dans la liste de résultats choisissez en une et adressez lui votre offre de parrainage par mail.
- Après réception de votre proposition, un représentant de la structure de parrainage vous contacte pour fixer un rendez-vous.
- Le représentant vous présente l'activité de la structure et vous décidez ensemble des modalités de l'implication de votre entreprise.
- Vous pourrez également convenir de signer un accord de partenariat.
- Vous intégrez le réseau d'entreprises de la structure de parrainage.

S'engager ... Témoignage

Pascaline

Directrice opérationnelle

Direction Régionale de l'emploi Méditerranée d'EDF

EDF est engagée dans le parrainage de jeunes, pourquoi cet engagement ?



EDF est très engagée dans l'insertion professionnelle des jeunes au travers de sa politique d'alternance et de son investissement auprès des jeunes éloignés de l'emploi.

Accompagner des jeunes s'inscrit dans notre culture de transmission des savoirs et de proximité avec les territoires au bénéfice de leur développement. Partager son expérience et apporter une aide concrète à des jeunes est une expérience très enrichissante qui

développe le sentiment de fierté d'appartenir à une entreprise solidaire, qui s'engage auprès des jeunes de son territoire.

Concrètement comment cela se passe-t-il ?

La première des choses a été de poser le cadre du parrainage dans une convention partenariat conclue avec les associations régionales des missions locales de l'Arc Méditerranéen.

La clé de ce partenariat : apporter une aide concrète en donnant du temps et permettre aux salariés de s'engager dans cet accompagnement pendant leur temps de travail.

La deuxième a été de définir le rôle du parrain : préparation du projet professionnel, du CV, des entretiens, etc. Il est important de rappeler que le parrain n'est pas là pour trouver un emploi au jeune accompagné, et l'expérience montre que ça marche !

Quels conseils donneriez-vous à d'autres entreprises qui souhaitent s'engager dans le parrainage ?

- se rapprocher des acteurs de l'emploi au plus près
- s'appuyer sur les réseaux internes pour mobiliser des parrains et des marraines : le réseau de femmes d'EDF est particulièrement mobilisé sur les actions de solidarité
- s'appuyer sur des personnes moteur et piloter le dispositif.

Une belle expérience qui développe le lien social et ancre l'entreprise au territoire !

Convaincu(e) ? Inscrivez-vous !

